

Inventaire des Pièces concernant La propriété des fiefs
Cournoyers, appartenants à madame veuve Bellefeuille
Scavoit

Le Brevet de confirmation par Sa majesté de La seigneurie
de Cournoyer dans La N^o Chamblie, icelui en parlement,
en date du 19 may 1696.

Item, un acte de foy & hommage du fief cournoyer, entre
Gentilly & Becancour en date du 2. mars 1625.

Item, un acte de vente, des droits de M^o hestet cournoyer
Consentis par M^o Derreault son procureur, passé
à quebec devant M^{es} Lanet et Jaillet N^{os} le
18. fev^r 1770.

Item, un acte d'acceptation de Donation en faveur de mad^{me}
Dame Bellefeuille, par Dame Elisabeth de Cournoyer
sa sœur, Receu par M^o Maillet N^o de 17. aoust 1769.

Item, un acte de Donation par Dame Therese de Cournoyer
en faveur de mad^{me} Dame Bellefeuille, passé devant
M^{es} Lanet et Simonet N^{os} à montreal le
23. aoust 1766. en Brevet.

Item, un acte d'acceptation de Lad^{te} Donation Receu par
M^o Maillet N^o de 17. aoust 1769.

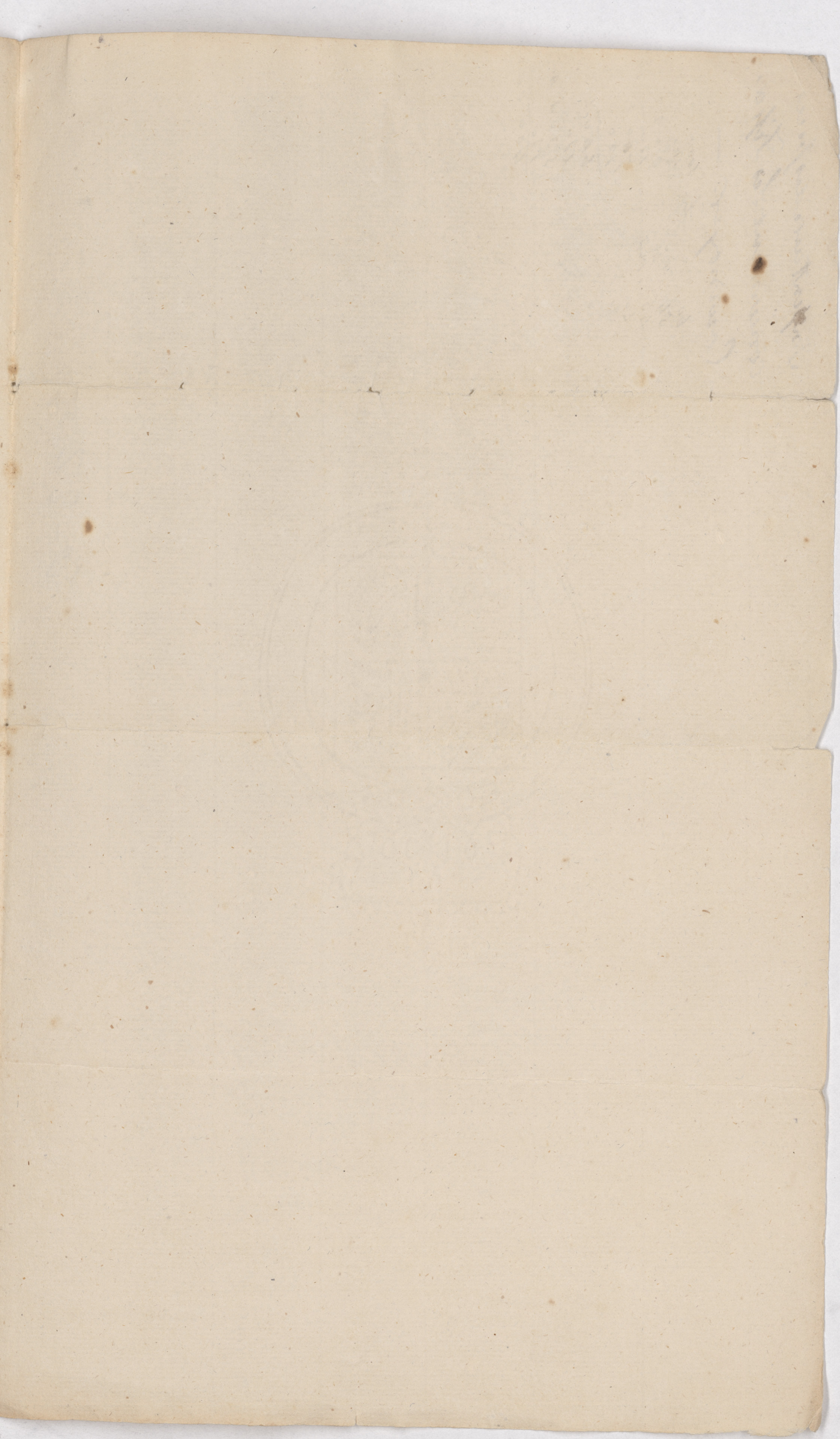
Item, autre acte d'acceptation d'une donation faite en faveur
de mad^{me} Dame Bellefeuille, par Monsieur Jacques
Laney hestet de Cournoyer son frère, Receu par M^o
Maillet le 8. juin 1771.

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]



Impent au des pices
concernant les Fiches.

Cournoyes. —

60	£	1000
54		100
46		900.2
40		120
20		700.3
15		120
<hr/>		660.6
120		120
<hr/>		530.5 an
130		130
<hr/>		400.6a

23-03

Paris Le 1. avril 1767

Je profite ma chere petite soeur, de l'occasion de
 Louyquil fils pour te donner de mes nouvelles
 Je le fait plustot Si Jue trouvois des occasions,
 mais Jerois a Rochepot sou il vien part point
 pour le Canada, tã ne doit pas s'occuper ma chere
 petite soeur du plaisir que Jay à le faire, Jete
 prie d'embrasser pour moy, ton chere mari, et toute
 ta petite famille, Je suis chez le ^{pro} cur qui
 se porte bien ainsi que ses enfans, elle t'embrasse de
 tout son coeur, elle me charge de te dire quel tabandon
 ce quil luy est d'ifferente petits fijs que nous avons
 tant aux tres Riviers que courroy, Jete le abandonne
 auy pour ce qui me concerne, Jecis en consequence
 en Mon oule la femme, Je suis icy pour tacher de me
 par aller a Cayenne Je ne sai sy J'pourray réussir
 Je suis pour la Vie ton amour faire hostel de courroy
 Michel ? +

tonne la pure et ses aspects et te prie de dire bien de
 chere a famille pour elle, Jete prie de dire a mon
 oule que [#] courroy est a St domingue de la legion
 oué pour cette colonie —

x Michel - aide-magasin à Cayenne
 # Jacques Liange (Breain)

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is written in cursive and is mostly illegible due to fading and the condition of the paper. It appears to be a list or a set of instructions, possibly related to a recipe or a craft project. The words are difficult to decipher but seem to include terms like "ingredients" and "directions".

Dee Madame

Madame de Bellefontaine

aux trois Rivières

7-22

12

M^r de Bellefontaine Au Cap le 18^e Janvier 1770.

Lettre de Jacques L'Ange

J'ay appris ma Chere femme, par des lettres que
 vous m'avez écrites, que vous étiez allé à
 Montréal et Chambly, la situation ou vous êtes
 qui me touche infiniment, j'aurais aimé en voir
 l'adieu autant que mon cœur le désire, j'aurais voulu
 le pouvoir de recevoir et de toucher toutes les lettres
 qui me viennent pour ma part de la supériorité que vous
 avez. En Canada dans le district de Chambly et tous
 autres ailleurs. Et que vous en disposerez comme bon vous
 semblera. J'ai bien sçû de recevoir de la Maladie
 de M^r de Bellefontaine qui dure, de qui j'ai long temps
 de lui faire un amitié de ma part et d'embrasser toute
 votre Chere famille pour moi, ma sœur serait parfaite
 si un jour je pouvais avoir le plaisir de vous voir, mais
 j'en suis bien flatté, car que pourrais je aller faire en Canada
 ne pouvant y rester, je continue un service ou j'espère que
 par la suite j'en serai plus avantageusement, j'en suis
 sûr de vous aimer dans cette Colonie, sans du côté des
 Chefs que des habitants ainsi avec un peu de patience
 et de la santé comme je continue de vous en voir

Tant de ans que Je suis dans cette Colonie avois depuis l'un
tranquillément

Demanded a normannuile ce quil a fait subiller ce
est. Rouville de chaubhy que J'eluy ai donne pour son
J'ai paye ainsi qu'un de M. Bleury fils. Je ne pourrien
plus de sorte de leur valeur normannuile vous le dira. faite
Luy mes compliments si J'ne s'en est pas fais paye
Demanded les luy et achevé s'en tirer quel que chose
faite mit compliments a M. Rouville notre cousin
Et a M. Cabanae si J'ne s'en est pas.

adieu me chere souvenez vous bien, et donnez moi ce
des nouvelles par la voie de la nouvelle angletorre soust
par J'aurais des bâtiments pour. Cette partie vous
devis être persuadé de plaisir que vous me feris, et
Celui que J'ai de vous regretter que J'vous aime et que
Je servir satis fait si vous pourriez être aussi heureux
que votre bon frere le souhaite.

La presente Lettre Rendement

donnation a été Insinué et Enregistré

par Nous Greffier Soussigné

Collé Du Registre vingt huitième

aux tres Hautes Le 28^e Juin 1771

Milles G. G.

ROUSSEAU Capm

avec mesme de la ley in

Deu. Domingue

au Cap.